



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ETAT
DIRECTION INTER REGIONALE DE L'INSPECTION GENERALE D'ETAT DE MAHAJANGA
Personne Responsable des Marchés Publics

Avis de Consultation Ouverte

N° 002-DCP/DGIGE/DIRIGE-MAHA/PRMP/2025

1. Le **PRESIDENCE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Fournitures et articles de bureau de la DIRIGE DE MAHAJANGA**".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Batiment de la DIRECTION INTER REGIONALE DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ETAT DE MAHAJANGA**
Rue : **Mangarivotra**
Etage / Numero de Bureau : **Batiment administratif DIRIGE Mahajanga**
4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Batiment administratif DIRIGE Mahajanga et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir **Bâtiment Administratif, Face Banque Centrale 3e Etage Porte 11, Antananarivo 101** au plus tard le **21/11/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 11/11/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics